



Taxes offi - prefecture, il faut payer deux fois le meme montant?

Par **mcjunior**, le **03/07/2013** à **10:45**

Bonjour,

J'ai une question...

J'ai déposé mon dossier pour un changement de status étudiant - vpf, j'ai payé à la prefecture de versailles 260 euros (en timbres). et pour la visite médicale ils sont en train de me demander le meme montant, également en timbres... c'est normal?! Il faut payer deux fois pour le changement de status?

Merci d'avance!
Manoel